

Compte rendu – Session de travail du mardi 16 mars 2021

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 16 mars 2021 en présence des journalistes par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : M. François Belisle, Mme Ginette Bellemare, Mme Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Jean Lamarche, Mme Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation des comptes rendus de la session de travail extraordinaire du 13 février 2021, de la session de travail du 16 février 2021 et de la session de travail extraordinaire du 26 février 2021

Sujet	<p>Mme France Cinq-Mars présente le nouveau modèle d'ordre du jour des plénières et indique qu'exceptionnellement, le point 5 sera discuté au point 3. Les points 1 à 5 seront discutés devant les journalistes, sauf les questions portant sur la partie à huis clos des comptes rendus des sessions de travail ordinaire et extraordinaires. Le point 4 sert à rapporter, sous forme de point d'information, les points d'intérêt, les points importants et les points qui demandent une recommandation du Conseil. Ce modèle est en test puisqu'un règlement sur l'encadrement des plénières est en cours de rédaction.</p> <p>Aucune modification n'est apportée aux comptes rendus des sessions de travail ordinaire et extraordinaires du 13 février, du 16 février et du 26 février 2021.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Analyse des points à l'ordre du jour

Sujet	<p>Des questions sont posées en lien avec les points 2, 5, 7, 12, 14, 15, 115, 120, 121 et 122.</p> <p>Plus précisément, au point 2, M. Pierre-Luc Fortin demande pourquoi le Comité de démolition est aboli et à quel endroit les dossiers seront étudiés. M. Robert Lajoie répond que le Comité n'est pas aboli et que des dispositions de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> prévoient que le Conseil municipal peut se substituer au Comité, qu'il s'appropriera tous les pouvoirs du Comité et que les dossiers seront travaillés en amont durant les rencontres du 2^e et du 4^e mardi du mois. Il s'agit là d'une façon de faire plus transparente et efficiente.</p> <p>Au point 5, M^e François Belisle demande à quel moment l'Autogare sera accessible. M. Ghislain Lachance répond que ce sera à la fin de l'été.</p> <p>Au point 7, M. Claude Ferron dit que le sujet a été abordé à la dernière réunion du Comité sur le développement durable et l'environnement et demande si les conseillers peuvent recevoir la convocation Teams pour la mêlée de presse qui se tient avec les journalistes avant la séance publique. M. Jean Lamarche se dit d'accord avec cette demande, mais précise que le temps alloué à cette mêlée de presse devra être respecté. M. Lamarche demande à Mme Cynthia Simard de présenter brièvement les outils qui seront utilisés pour joindre les gens concernés par les changements apportés aux collectes. Mme Simard explique qu'une grosse campagne de communication sera mise en branle dès le 17 mars et que tous ceux qui verront leur journée de collecte modifiée recevront de l'information à leur domicile. De plus, le site Web de la Ville présentera tous les changements et tous les détails liés à ces changements importants apportés aux collectes des matières résiduelles.</p> <p>Au point 12, Mme Mariannick Mercure annonce son intention de voter contre la résolution. M^e Yolaine Tremblay indique qu'il n'y aura pas de vote sur ce point à la séance publique puisqu'il s'agit du dépôt de l'avis de motion. Le règlement sera déposé à la séance publique du 6 avril 2021.</p> <p>Au point 14, Mme Valérie Renaud-Martin demande si le règlement d'emprunt pour les ilots de béton comprend la soumission pour la réalisation des travaux. M. Patrice Gingras répond que l'appel d'offres n'a pas encore été lancé et que le règlement d'emprunt est une estimation des coûts. Il s'agit de plus d'un report en 2021 d'un budget 2020.</p> <p>Au point 15, M. Dany Carpentier affirme comprendre la pertinence de la refonte des systèmes financiers, mais demande quelle sera la durée de vie du logiciel. M^e Annie Pagé répond qu'elle n'a pas la réponse exacte sur la durée de vie du logiciel, mais qu'il est question de très long terme puisque le logiciel sera rentable à partir de huit ans. Une analyse est en cours. Toujours au point 15, M. Pierre-Luc Fortin affirme avoir de la difficulté à bien comprendre à quoi servira le logiciel. M. Claude Ferron répond qu'une présentation du logiciel a été faite à une réunion de la Commission des services organisationnels il y a quelques semaines et explique brièvement les grandes lignes du projet.</p> <p>Au point 115, M^e François Belisle demande si le Festival country de Trois-Rivières aura lieu au printemps alors que la pandémie ne sera pas terminée. Mme Sophie Desfossés répond que tous les événements qui reçoivent du financement doivent présenter trois scénarios à la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire : un scénario où tout va bien, un scénario qui tient compte des consignes sanitaires en place l'été dernier et un scénario créatif faisant place aux activités virtuelles. Elle ajoute que les consignes du gouvernement devraient être connues vers la mi-avril et que si les événements n'ont pas lieu, la Ville ne versera pas toute la subvention.</p> <p>Aux points 120 et 121, Mme Mariannick Mercure se questionne sur la signature de conventions pour des événements qui ont déjà eu lieu durant la semaine de relâche. Mme Sophie Desfossés répond que puisqu'il s'agissait d'activités dont la Ville était le maître d'œuvre, la décision avait été prise d'attendre la fin des activités afin de payer les coûts directs.</p> <p>Au point 122, M. Pierre-Luc Fortin demande si la subvention non récurrente de 50 000 \$ en 2021 aidera les Aigles Can-Am à faire face à leurs obligations. Mme Sophie Desfossés répond qu'il s'agit du report de la subvention non récurrente de 2020 puisqu'aucune partie n'a été jouée en raison de la crise sanitaire.</p> <p>M. Claude Ferron demande si M^e Yolaine Tremblay a obtenu des informations sur la tenue des élections municipales de novembre 2021. M^e Tremblay répond que les présidentes et présidents d'élections sont toujours en attente de l'approbation du projet de loi. Il pourrait y avoir un vote par correspondance pour les personnes qui habitent dans des résidences pour personnes âgées (à la place du bureau de vote itinérant) et les gens qui ont des symptômes de COVID-19 et une multiplication des journées de vote. M^e Tremblay fera un suivi un Conseil dès qu'elle en saura plus.</p>
Décision : s/o	

Responsable de l'exécution : s/o

Échéancier / suivi : s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Points demandés par les élu·es et les élus municipaux

Sujet	<p>Piscine de l'exposition – Mandat à la Direction des communications et de la participation citoyenne – M. Jean Lamarche</p> <p>La Ville n'ayant pas obtenu de subvention du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) pour la réfection de la piscine du parc de l'Exposition, M. Jean Lamarche constate que cette piscine touche différents aspects de la vie des citoyens : qualité de vie, saines habitudes de vie, développement social, développement durable (grande consommation d'eau), patrimoine et histoire. Selon lui, il convient toutefois de revoir le projet en lui donnant un volet consultatif afin de déterminer les besoins, d'évaluer l'intérêt de la conserver telle quelle, de mesurer l'attachement de la population à la piscine et d'identifier les besoins de la population en termes de piscines extérieures (proximité, accès, sécurité, etc.). M. Lamarche propose de faire un sondage téléphonique auprès d'usagers et de non-usagers de la piscine afin d'en mesurer chacun des aspects. De plus, cette démarche permettrait de démontrer l'adoption de certains principes de développement durable et l'intérêt de la population et de son adhésion au projet dans le cadre d'une nouvelle demande de subvention. Ce sondage viendrait s'ajouter au projet de consultation sur l'offre aquatique toutes saisons auprès d'usagers et de non-usagers des piscines intérieures. M. Lamarche demande l'aval du Conseil pour aller de l'avant avec cette volonté de consultation et donner un mandat à la Direction des communications et de la participation citoyenne.</p> <p>Les élus discutent entre eux et s'interrogent sur la tenue de deux sondages téléphoniques distincts. Ils se demandent si les citoyens comprendront que si la piscine du parc de l'Exposition est refaite et qu'un complexe aquatique intérieur est construit, il sera impossible de faire les deux projets à court et à moyen termes. Ils soulignent aussi que la population ne se rend pas compte qu'il y a des piscines intérieures à Trois-Rivières en raison des travaux qui s'étirent à l'UQTR et des limites à l'accessibilité en raison, entre autres, de la pandémie de COVID-19. Ils conviennent d'aller de l'avant avec les sondages proposés puisqu'ils permettront de bien comprendre les besoins de la population et de valider les perceptions des élus.</p> <p>Île Saint-Quentin – État fiscal et accessibilité – M. Stéphane Blouin et Mme Mariannick Mercure</p> <p>À la lumière des articles écrits au cours des dernières semaines et de la prise de position de certains conseillers, l'objectif de la discussion, demandée par Mme Mariannick Mercure, est d'énumérer les possibilités pour faciliter l'accès à l'île Saint-Quentin (ISQ) et de demander aux fonctionnaires d'élaborer différents scénarios. M. Pierre-Luc Fortin annonce que le conseil d'administration de l'ISQ a été proactif en tenant une rencontre extraordinaire sur la question de l'accessibilité, et quelques points unanimes sont ressortis des discussions, points qui seront abordés plus tard au cours de la discussion. M. Stéphane Blouin commence sa présentation en décrivant les grandes lignes des impacts fiscaux parce que pour l'instant, l'ISQ est considérée comme commerciale pour la Ville de Trois-Rivières, ce qui lui permet de récupérer 100 % des taxes payées sur les dépenses et les investissements et ce, depuis 1990. Si l'accès à l'ISQ devenait gratuit, le statut fiscal ne serait plus commercial et la Ville devrait rembourser les quelque 400 000 \$ qu'elle a récupérés sur ses investissements, perdrait les droits d'entrée qui correspondent à environ 300 000 \$ par année et devrait payer 5 % de plus en taxes (environ 100 000 \$). M. Blouin présente ensuite les conséquences d'un scénario de gratuité (5,4 millions \$ par année) avant de laisser la parole à Mme Sophie Desfossés qui propose la formation d'un comité de travail restreint afin de valider et de bonifier les recommandations avec le comité ad hoc de l'Île Saint-Quentin, de valider les scénarios soumis par les élus et de présenter les principaux éléments et les recommandations conjointes au Conseil. Elle énonce ensuite les objectifs de ce comité de travail restreint et les enjeux importants qui ont été soulevés lors des discussions. Elle souligne également d'autres éléments à considérer dans l'analyse, entre autres minimiser l'impact du stationnement, respecter la capacité d'accueil du site, offrir une carte d'accès citoyenne et offrir la gratuité hivernale. M. Blouin et Mme Desfossés répondent aux questions des élus sur leur présentation.</p> <p>M. Pierre-Luc Fortin présente les éléments qui sont ressortis de la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin : la conservation et la protection du milieu naturel, la guérite comme élément de contrôle pour mesurer et respecter la capacité d'accueil du site, la menace posée au milieu naturel par le stationnement et l'amélioration de l'accès au site par le transport actif et enfin, s'assurer d'avoir des revenus suffisants pour remplir la mission de l'Île Saint-Quentin. Il formule ensuite sa proposition personnelle qui consiste à offrir une carte accès citoyen aux Trifluviens, ce qui leur garantirait l'accès gratuit à l'ISQ, et à tarifier l'entrée des visiteurs de l'extérieur de la Ville.</p> <p>Mme Mariannick Mercure invite ses collègues à ajouter leurs propositions au document Google Doc qu'elle a mis en ligne, document qui présente quatre grands scénarios : gratuité totale, gratuité en hiver, stationnement payant et accès gratuit aux Trifluviens. M. Lamarche demande si des élus ont des idées autres que celles déjà présentées. Mme Mercure demande quant à elle s'il est possible de combiner des scénarios. Les élus discutent entre eux (modulation des scénarios dans le temps, ligne dédiée de la STTR, marina, carte citoyenne, pont de la Wayagamack) et constatent qu'ils s'entendent sur de nombreux éléments.</p> <p>M. Blouin, Mme Desfossés et Mme Josée-Anne Labrousse, directrice générale du Parc de l'Île Saint-Quentin, vont se rencontrer pour élaborer un plan de travail et proposeront par la suite un échéancier.</p>
--------------	--

Décision : **Piscine de l'exposition :** Aller de l'avant avec la tenue d'un sondage téléphonique sur la piscine du parc de l'Exposition.

Île Saint-Quentin : Former un comité de travail restreint qui proposera avec un échéancier dans une prochaine rencontre.

Responsable de l'exécution : s/o

Échéancier / suivi : s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : Présentation PowerPoint « Mandat de travail – Accessibilité de l'Île Saint-Quentin » et document Google Doc « Scénarios d'accessibilité Île Saint-Quentin ».

Tour de table des présidentes et présidents des comités et des commissions (sauf huis clos)

Sujet	<p>Les présidentes et présidents des comités et des commissions présentent les points importants et les recommandations émanant de leur comité ou commission devant être approuvées par tous les élus.</p> <p>Comité sur le développement social : M. Daniel Cournoyer présente brièvement les sujets discutés au Comité : fonds du CIUSSS pour la mesure 13.1 en sécurité alimentaire, projet style Maski Récolte pour la Ville de Trois-Rivières avec l'organisme La Brouette, confirmation de la subvention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'embauche d'un conseiller en inclusion, colloque sur la sécurité alimentaire le 26 février 2021 (un rapport de Vivre en ville sera présenté en avril), invitation à Espace muni du 26 au 30 avril 2021, première rencontre de l'Instance stratégique en développement social et recrutement d'un citoyen pour siéger au Comité.</p> <p>Comité sur l'aménagement du territoire : M. Claude Ferron invite ses collègues à lire le procès-verbal où il sera question de la subvention gouvernementale pour les vélos en libre-service et affirme qu'aucun des points discutés ne requiert une discussion budgétaire ou autre, il s'agissait de dossiers évolutifs.</p> <p>Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire : M. Denis Roy présente en rafale certains des sujets abordés lors des deux réunions du Comité : recommandation favorable pour la reconnaissance de l'Association des Scouts du Canada, analyse de la Direction sur les piscines, événements, travaux qui seront effectués dans les parcs à l'été 2021 et programme de camp de jour (comme l'été dernier, en respect des consignes sanitaires, et sans service de garde).</p> <p>Comité de toponymie : M. Pierre-Luc Fortin annonce que le Comité travaille au changement des systèmes toponymiques et du moment où les élus seront interpellés sur la question.</p> <p>Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière : M. Pierre Montreuil présente les recommandations qui ont des répercussions sur trois districts. À Pointe-du-Lac, sur la rue Marguerite-Seigneur, il y aura interdiction de stationner d'un côté de la rue; dans le district des Rivières, il y aura interdiction de stationner sur la rue Papineau en période estivale et, dans le district Marie-de-l'Incarnation, des aménagements particuliers seront réalisés à l'intersection des rues Sainte-Geneviève et Saint-François-Xavier. Des aménagements semblables seront aussi réalisés aux intersections Saint-François-Xavier et de Tonnancour et Saint-François-Xavier et Hart; des sommes seront inscrites au PTI 2022-2023.</p> <p>Comité sur les travaux publics et le génie : Mme Valérie Renaud-Martin présente une recommandation qui nécessite l'aval de tous les conseillers par rapport au déneigement des trottoirs. Actuellement, 4,8 km de trottoirs sont déneigés même s'ils ne correspondent pas aux critères de l'arbre décisionnel. En attendant la mise à jour de l'arbre, elle demande à ses collègues s'ils sont d'accord pour ne plus déneiger ces 4,8 km de trottoirs afin d'en déneiger d'autres, qui ont une priorité plus grande, à l'hiver 2021-2022. Après discussion, les élus conviennent de reporter la décision à la prochaine session de travail.</p> <p>Comité sur le développement durable et l'environnement : Mme Mariannick Mercure revient sur les sujets discutés lors de la dernière rencontre du Comité : bilan GES des événements (idée de formaliser cette pratique pour tous les événements d'envergure), échéancier de la Politique environnementale, gestion des matières résiduelles et discussion sur le <i>Bti</i> à la suite de la présentation d'une citoyenne à la réunion de février 2021 (statu quo et réflexions permettant de participer à l'avancement des connaissances dans ce domaine).</p>
	Décision : s/o
	Responsable de l'exécution : s/o
	Échéancier / suivi : s/o
	Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o
	Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Bilans, résultats de sondage et états de situation par les fonctionnaires

Sujet	Précisions / Discussion Le point a été jumelé au point 3 de la rencontre.
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	